

BRANNENS

DÉCEMBRE 2021



BULLETIN MUNICIPAL NUMÉRO 42



Le mot du Maire

Brannensois, Brannensoises,

,

C'est avec joie que je m'adresse à vous en cette fin d'année pour vous présenter le bulletin municipal, la crise sanitaire est encore présente avec un taux de contamination très élevée sur notre territoire, la prudence, les gestes barrières doivent être respectés avec rigueur, prenons soins les uns des autres.

Il y a un an, je vous faisais part de plusieurs projets en cours de concrétisations, aujourd'hui, seul les travaux du gîte touristique ont débuté il y a quelques semaines pour se terminer normalement en juillet 2022.

L'installation de la centrale photovoltaïque et le passage de l'éclairage public en leds sont prévus courant 2022, des contraintes de fournitures ont retardé les travaux.

La signature de la convention pour officialiser la mise en place des « voisins vigilants » entre la Gendarmerie, la Préfecture et la Mairie est également prévu au mois de janvier 2022.

Je tiens à remercier nos employés communaux Siham, Virginie et Laetitia qui embellissent notre commune au quotidien.

Si la situation sanitaire nous le permet, vous serez conviés à la cérémonie des vœux en début d'année et au repas des aînés en février, les dates vous seront communiquées dès que possible.

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2022, santé, bonheur et réussite.

Dans le respect des gestes barrières, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Amicalement

Yannick Duffau



CHATS ERRANTS

Devant la prolifération des chats errants, leurs déjections et dégradations, nous recommandons vivement à chacun la stérilisation de vos animaux.

Nous rappelons également que le puçage est obligatoire.

Il en va de la responsabilité de tous pour bien vivre dans notre village.



PROJETS 2022

Les travaux concernant le gîte communale ont commencé, ils devraient s'achever cet été.

Les travaux concernant les panneaux photovoltaïques et l'éclairage public devraient commencer en début d'année 2022

La fibre arrive !

Comme vous avez pu le constater, des travaux ont été effectués, prévu pour 2022, mais toute notre commune ne sera pas desservie en même temps, cela se fera en fonction de la localisation du poste source (Auros, et Savignac)



MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé du :
mardi 21 au 31 décembre 2021
Réouverture le 3 janvier 2022

AGENDA

- *Vœux du Maire*

- *Repas des aînés*

Les dates de ces événements vous seront communiquées ultérieurement en fonction de l'actualité concernant la crise sanitaire que nous traversons

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022



AVIS DE DÉCÉS

Josette Marie FOURCADE

Ep. CLERC PAPE

Le 04 mars 2021

Marie-Jeanne, Monique DÉLAS

Ep. COURRÈGES

Le 25 juin 2021

Jacques, Pierre, Michel, Marie POUCHEPADASS

Le 12 octobre 2021

AVIS DE NAISSANCES

Elias, Jimmy LAFLEUR
Kelsya, Alicia, Anne KWIATKOWSKI

Le 27 juillet 2021 (Bravoine)
Le 19 septembre 2021 (Bravoine)

Kaïssy, Iden, Marie KWIATKOWSKI
Shayna, OURAHOU

Le 19 septembre 2021 (Bravoine)
Le 20 septembre 2021 (Bravoine)

Le transport de corps après mise en bière est un service gratuit pour les familles qui en font la demande.

Les quatre porteurs sont des bénévoles choisis par la famille (amis, voisins, élus....)

Si votre choix se porte sur ce service gratuit vous devez l'indiquer à la société de pompes funèbres que vous avez choisie et prévenir le Maire.

Contact : Monsieur le Maire Yannick Duffau au 06 08 60 83 05



Venez découvrir les crèches du monde à l'Abbaye du Rivet à Auros.

Du samedi 11 décembre 2020 au 23 janvier 2022.

*En semaine de 10h à 12h et 14h30 à 17h30
Le dimanche et jours fériés de 14h à 17h15*

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune est en ligne, il est entièrement géré par le conseil Municipal et ne coûte rien car l'hébergement est pris en charge par la communauté de commune par l'intermédiaire de Gironde Numérique.

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : ***www.brannens33.fr***

Suivez nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/brannens33>



L'ACCA de Brannens (l'association de chasse de Brannens)

Vous souhaite une très bonne année 2022